



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

## VILLE DE BRUNOY

### EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35  
Nbre de Présents : 35  
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 0  
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 0

Délibération N° : 26.010/K

**OBJET : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE**

**SEANCE DU 21/03/2026**

LE SAMEDI VINGT-ET-UN MARS DEUX MILLE VINGT-SIX A 10H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

**DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :**

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné comme secrétaire de séance.  
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

**ETAIENT PRESENTS :**

Monsieur Bruno GALLIER, Madame Valérie RAGOT, Monsieur Nicolas DOHIN, Madame Sandrine LAMIRÉ,  
Monsieur Jérôme MEUNIER, Madame Nathalie DO HUU, Monsieur Eric ADAM,  
Madame Nathalie ALCARAZ, Monsieur Dominique SERGI, Madame Sylvia CAMEIRA,  
Madame Françoise JUNGFER BOUVIER, Monsieur Serge BADENS, Madame Claudine ROSSIGNOL,  
Monsieur Eric BASSET, Madame Elisabeth FALOU, Monsieur Dominique EBLÉ,  
Monsieur Serafino SERRAVALLE, Madame Catherine CHABOSSON, Madame Atide MEHANNECHE,  
Madame Stéphanie AUFRAY, Monsieur Guillaume PEYTAVIN, Madame Laure MARTELLA MALRIEU,  
Madame Lydia GAUGIN, Madame Nelly OBAMBI, Monsieur Johnny PALMA,  
Monsieur Nicolas HOUNTON BACCHIERI, Monsieur Nicolas COURTOT, Monsieur Timotée DAVIOT,  
Monsieur Jean-Michel MATHY, Madame Francine BOBOT, Monsieur Jérôme RITTLING,  
Madame Fabienne MEURICE, Monsieur David FÉROT, Monsieur Nourdine SEDRATI,  
Madame Audrey LEPAGE

**Ville de Brunoy - Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex**

Tél. : 01 69 39 89 89 - Fax : 01 60 46 30 89 - Courriel : [monsieurlemaire@mairie-brunoy.fr](mailto:monsieurlemaire@mairie-brunoy.fr) - [www.brunoy.fr](http://www.brunoy.fr)

*Tout courrier doit être adressé impersonnellement à M. le Maire*

SEANCE DU 21/03/2026

**OBJET :** DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Le Conseil Municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2122-1, L. 2122-2,

CONSIDERANT la faculté du conseil municipal de déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger dans la limite de 30% de l'effectif du conseil municipal, arrondi à l'entier inférieur;

CONSIDERANT l'effectif légal du conseil municipal composé de 35 membres,

CONSIDERANT que le nombre d'adjoints ne peut excéder 10.

Après en avoir délibéré,

**ADOpte**

**29 Voix Pour, 6 Abstentions**

**ARTICLE 1 :** FIXE à 10 le nombre total d'Adjoints au Maire.

**ARTICLE 2 :** DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

SEANCE DU 21/03/2026

**OBJET : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE**

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 23/03/2026

Le Maire,  
Vice-Président de la Communauté d'agglomération  
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

Nicolas DOHIN

Acte publié sur le site de la Ville le : 23/03/2026

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 26.010/K

Objet de l'acte : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique / 1 - Election executif

Transaction Préfecture : 091-219101144-20260321-BRU\_DE\_25633\_1-DE

Date de l'acte : 21/03/2026

Identifiant unique de l'acte : BRU\_DE\_25633\_1

Date de réception en Préfecture : 23 mars 2026